

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 923**  
**54 - Meurthe-et-Moselle**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle

**ASSOCIATION CHATS SAUVES A L'ADOPTION 54/57 (C.S.A. 54/57).**

*Objet* : suvetage des chats errants, leur mise en règle soit leur stérilisation, leur identification, leurs soins et leur placement avec suivi dans des familles d'accueil afin de leur trouver une famille d'adoption ou une famille d'adoption directement ; une pré-visite et une post-visite seront faites obligatoirement avec un intervalle de deux à trois mois ; l'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser un placement, voire de retirer un animal en danger ou maltraité ; l'association se limite à une dizaine de félins ; elle ne pourra pas prendre plus de chats en même temps ; l'association ne dépassera pas ce nombre sauf si celle-ci trouve des familles d'accueil pouvant l'aider

*Siège social* : 144, rue de la colline, 54000 Nancy.

*Date de la déclaration* : 13 novembre 2017.